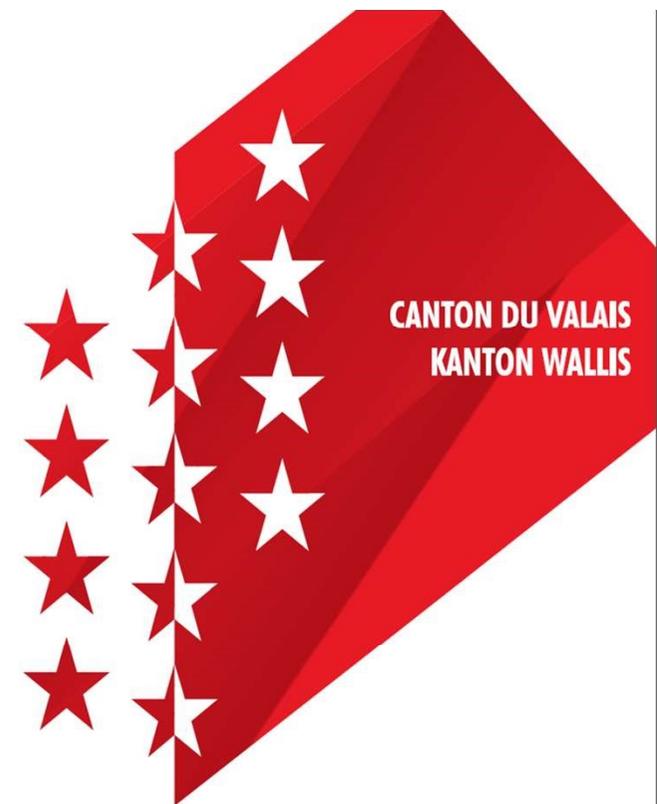


Conférence Vélo Suisse
35^{ème} Assemblée générale

Stratégie cantonale Mobilité douce 2040



Sion, 6 juin 2024



Salutations

- ▲ M. Franz Ruppen

Conseiller d'Etat, Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

- ▲ M. Vincent Pellissier

Ingénieur cantonal, Chef du Service de la mobilité



Contexte



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Contexte

- ▲ Adoption du Concept cantonal de la mobilité 2040 par le Conseil d'Etat en 2018
- ▲ Soutien de la population valaisanne à l'«initiative vélo» en 2018 (inscription du vélo dans la Constitution; oui à 74,4%; CH : 73,6%)
- ▲ Entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les voies cyclables et de la Loi cantonale sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne (LTPMDQuot) en janvier 2023



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Contexte

▲ Loi sur les voies cyclables et LTPMDQuot

Mobilité douce quotidienne			VS LTPMDQuot 2023
Mobilité douce de loisirs			VS LIML 2012
	CH LCPR 1985	CH Loi voies cyclables 2023	



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Contexte

▲ LTPMDQuot - Chap. 3 Mobilité douce quotidienne

- Art. 23 Réseau cantonal de mobilité cycliste quotidienne

↪ Le service compétent (Service de la mobilité) développe et entretient...

↪ Réseau non-cantonal (régional/local) : les communes sont compétentes

- Art. 24 Subventions d'investissement des infrastructures communales

- Art. 24a Collaboration avec des tiers

- Art. 25 Actions de promotion



Avantages de la stratégie



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Avantages

- ▲ Mise en cohérence des actions du Canton
- ▲ Efficacité: efforts et ressources investis en tenant compte des différences territoriales
- ▲ Profitable à toutes et tous (pas seulement aux piétons et cyclistes)
 - Des routes moins chargées et une circulation plus fluide
 - Des réseaux et des infrastructures pour toutes les usagères et tous les usagers en plaine
 - Des itinéraires de loisirs en montagne



Enjeux de la stratégie



Situation actuelle



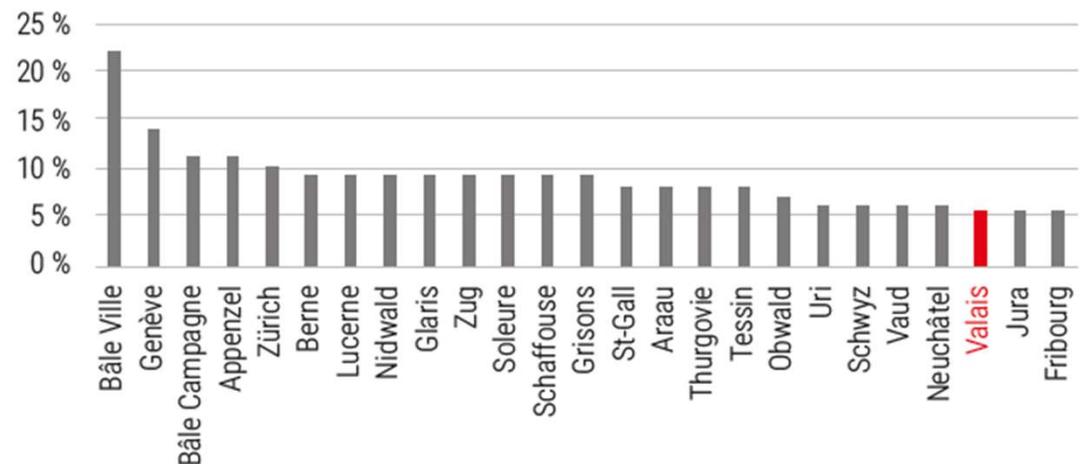
Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Situation actuelle

▲ Comparaison intercantonale

- Le Canton du Valais a du retard, notamment vis-à-vis des cantons qui ont des similarités territoriales

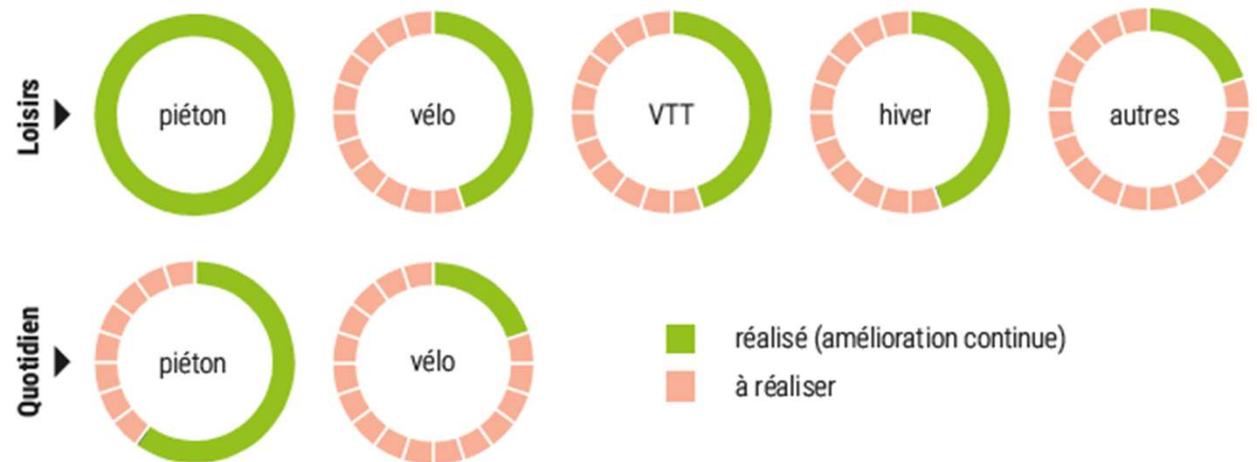
Comparaison de l'importance de la mobilité douce en Valais et dans les autres cantons (part modale en termes de distance) (OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports 2021)



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Situation actuelle

- Grandes différences dans l'état d'avancement des réseaux d'itinéraires et aménagements



Objectifs



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

6 objectifs stratégiques



- ▲ Tripler les distances parcourues (= part modale passant de 5% à 15%)
- ▲ Replacer la mobilité douce au centre des pratiques de mobilité quotidienne
- ▲ Développer le « réflexe » mobilité douce pour tout déplacement inférieur à 5 km
- ▲ Mettre en place un système complet (équipements + services + acteurs)
- ▲ Viser en priorité les jeunes, les pendulaires et les personnes vulnérables
- ▲ Consolider la place de la mobilité douce pour les pratiques de loisirs



Exigences de qualité



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Exigences de qualité fondamentales et 3 piliers

- ▲ Sécurité
- ▲ Continuité
- ▲ Tracé direct
- ▲ Attractivité et confort
- ▲ Homogénéité

RÉSEAUX

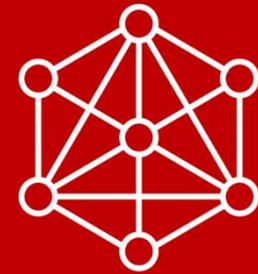


INFRASTRUCTURE



PROMOTION





Pilier 1 Réseaux



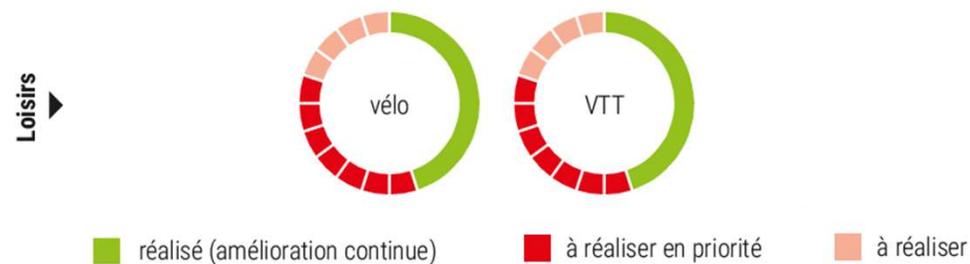
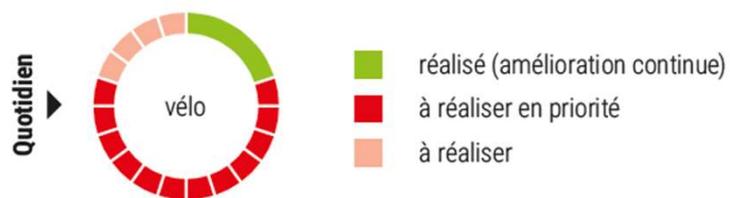


Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Réseaux prioritaires

▲ Réseau cyclable quotidien

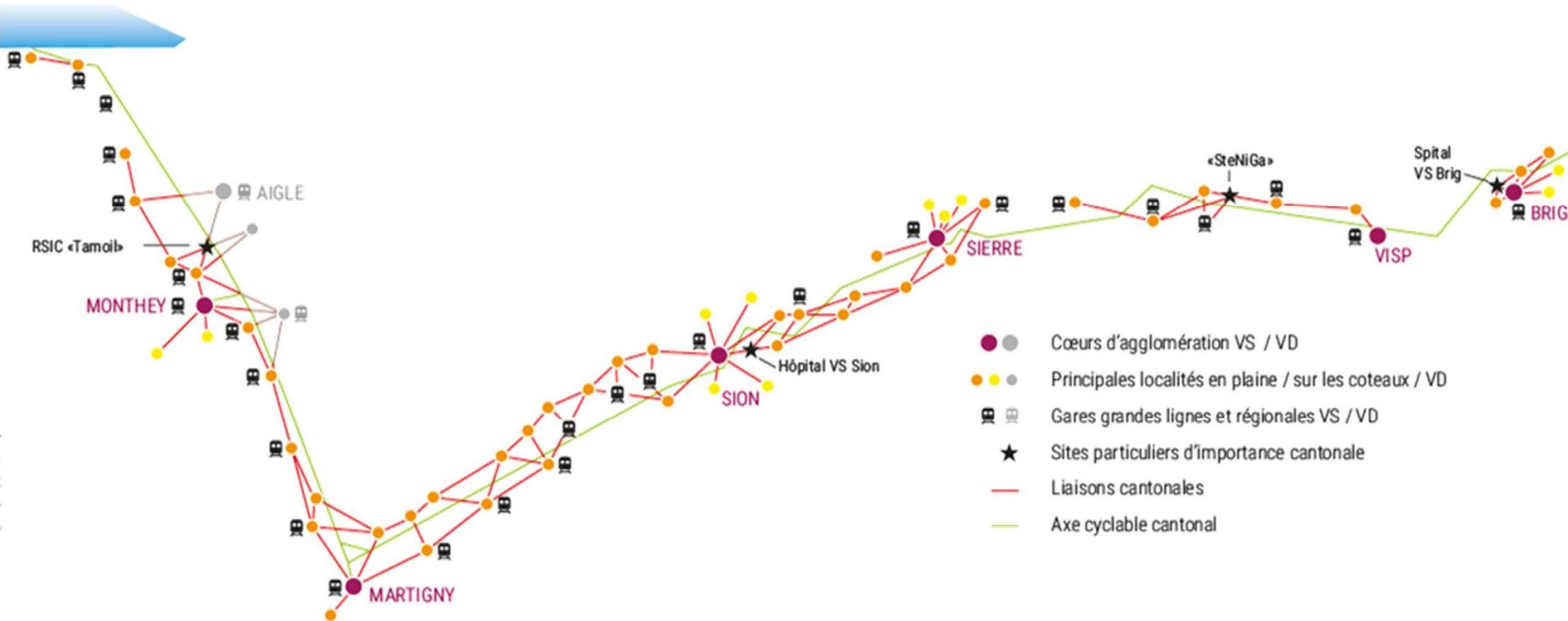
▲ Réseau cyclable de loisirs





Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Réseau cyclable quotidien (plan schématique)





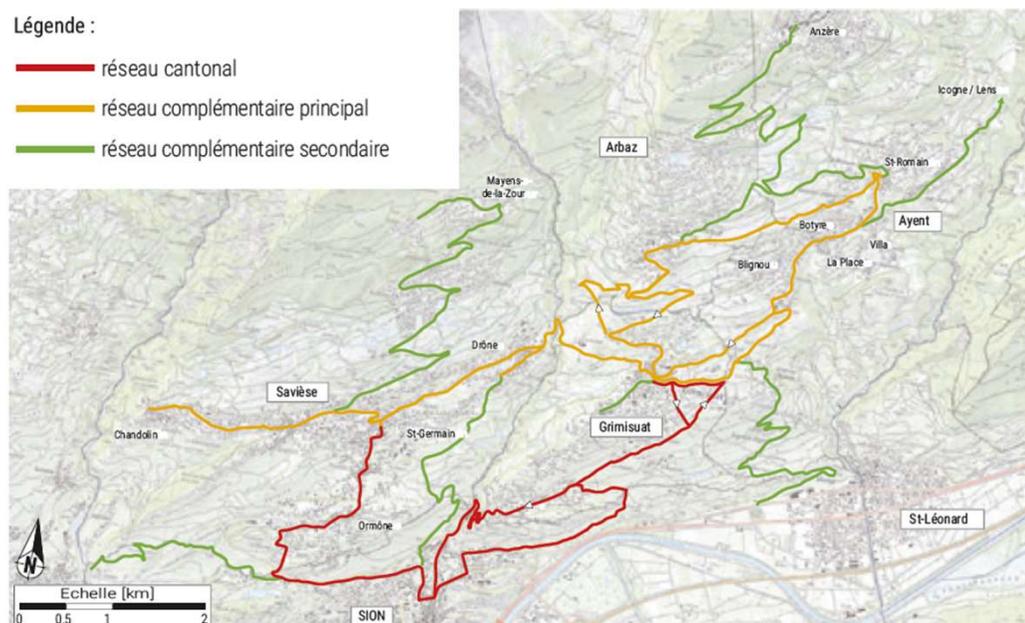
Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

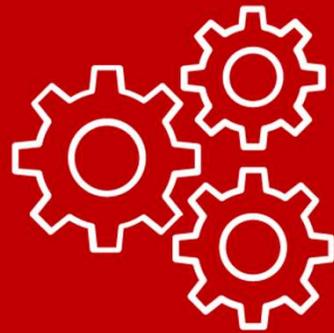
Réseau cyclable quotidien

- ▲ Concrétisation par le biais des plans sectoriels établis en cocréation avec les communes
- ▲ Le réseau cantonal constitue une ossature de base qui doit être complétée par des réseaux régionaux et communaux

Légende :

- réseau cantonal
- réseau complémentaire principal
- réseau complémentaire secondaire





Pilier 2 Infrastructures





Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

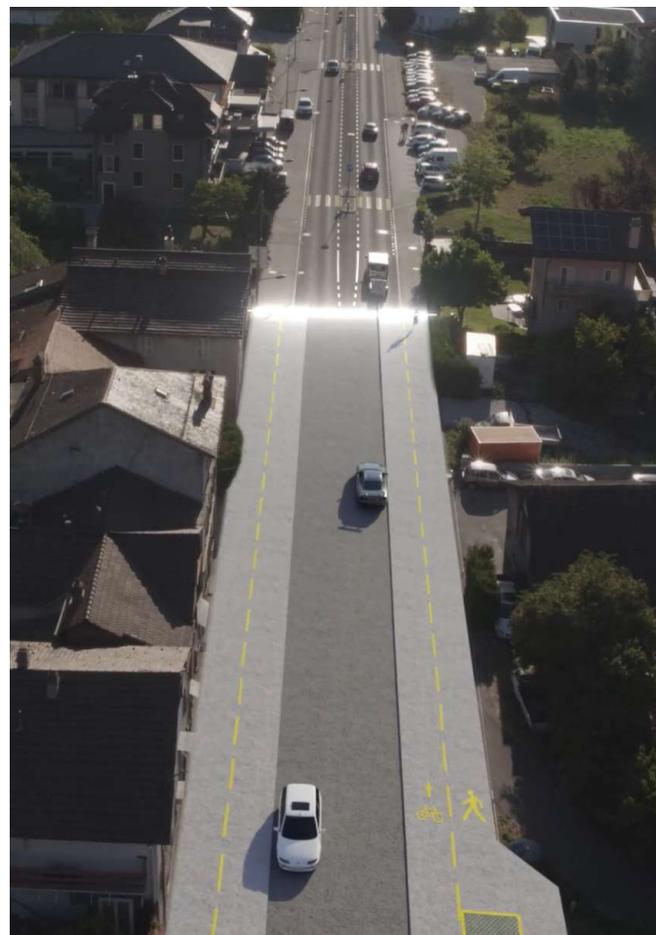
- ▲ Importance de la sécurité : séparation des flux recherchée
 - En tenant compte du rapport coût-efficacité
 - En nuanciant le « niveau de service » apporté selon le contexte
- ▲ 7 domaines d'intervention ont été retenus



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

- ▲ Sécurisation et aménagement des liaisons cyclables
 - Liaisons entre localités de plaine
 - Liaisons plaine-coteau
 - Traversées de localités
 - Itinéraires en site propre à l'écart du trafic



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

▲ Aménagement des espaces publics

- Sites de loisirs
- Liaisons piétonnes
- Requalification urbaine



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

- ▲ Sécurisation des carrefours et intersections
 - Marquages cyclables
 - Evitement de giratoires



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

- ▲ Franchissement d'obstacles physiques
 - Passerelles



© Sedrik Nemeth



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

▲ Stationnement vélo

- Places en libre-accès sur le domaine public
- Stationnement sécurisé en gare
- Stationnement vélo sur domaine privé



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

▲ Equipement des arrêts de transports publics

- Arrêts de bus accessibles
- Stations vélos en libre-service aux arrêts de bus



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Infrastructures

- ▲ Aménagement pour les pratiques de loisirs
 - Axe cyclable cantonal, route du Rhône
 - Axe cyclable cantonal, sections urbaines
 - Itinéraires cycloportifs
 - Itinéraires régionaux VTT
 - Chemins pédestres





Pilier 3 Promotion



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Promotion



- ▲ Le changement d'habitude est un processus complexe
- ▲ La promotion est un complément nécessaire à la mise en place d'infrastructures sécurisées
- ▲ 3 domaines d'intervention sont prioritaires



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Promotion

- Information et sensibilisation
 - Exemple : campagnes de sensibilisation



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Promotion

▲ Formation

- Exemple : cours de conduite vélo



©maximeschmid ©federationcyclistevalaisanne



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Promotion

▲ Incitation et facilitation

- Exemple : bike-check



DATE DE VALIDITE : 31.05.2023

Liste et adresses des magasins partenaires sur le site internet :
www.vs.ch/bike-check

Valeur 100.-- CHF*

*Valeur minimale d'achat 50.-- CHF

- Valable sur : achat vélos, vélos électriques, accessoires vélos, réparation, service
- Cumulable avec les éventuelles participations financières de votre commune
- Bon d'échange équivalent à la différence si montant non dépensé intégralement

3960 SIERRE

ECG SIERRE

N° : 0312 0000 1407
2022



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Promotion

- Repose sur une constellation importante d'acteurs et demande de la coordination



Mise en œuvre



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

Mise en œuvre

- ▲ Interventions selon les opportunités (projets routiers, urbanistiques, touristiques) et selon une dynamique propre
- ▲ Délais imposés par la Loi fédérale sur les voies cyclables : réseaux planifiés fin 2027, réalisés fin 2042
- ▲ Adaptation du concept d'entretien des routes cantonales
- ▲ Coordination importante : entre les services de l'administration cantonale, avec les communes, mais aussi en collaboration avec les acteurs privés (entreprises) et les groupes d'intérêt



Stratégie cantonale Mobilité douce 2040

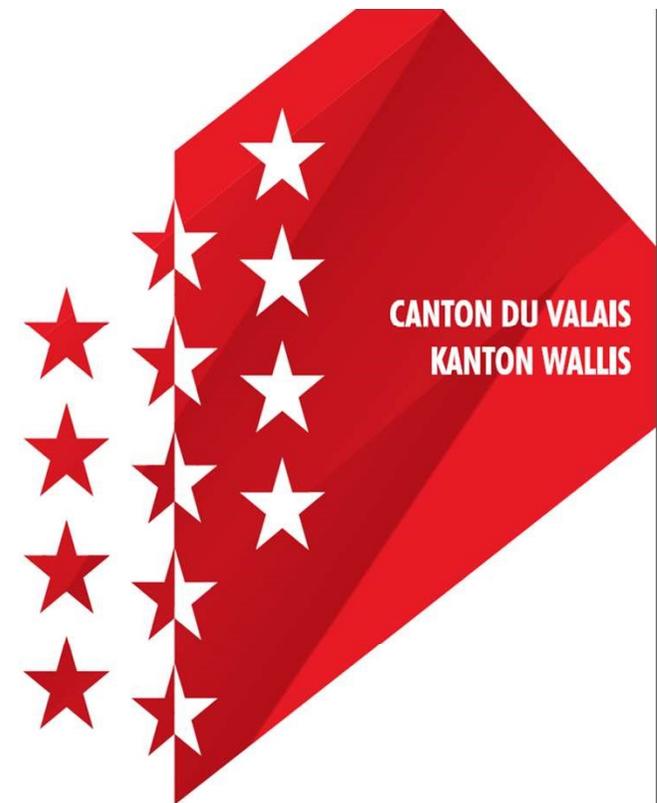
Mise en œuvre

▲ Ressources

- 10-12 millions par an pour construire et adapter le réseau cyclable cantonal
- Investissements liés à des projets transversaux et multimodaux, promotion, subventions aux communes, financement des études
- Ressources humaines pour assurer le suivi des aménagements, la promotion, le soutien technique aux communes et l'entretien du réseau



MERCI pour votre écoute



Département de la mobilité,
du territoire et de l'environnement
Service de la mobilité

Bâtiment Mutua
Rue des Creusets 5
CH-1950 Sion



Liens utiles

- ▲ FR <https://www.vs.ch/web/sdm/strategie-cantonale-2040>
- ▲ DE <https://www.vs.ch/de/web/sdm/kantonale-strategie-2040>

